



# Gazette de la Vézère

Octobre 2023



3 Avenue de Lascaux  
24 290 Montignac-Lascaux

05 24 16 15 00 – 06 12 82 19 95  
smbvvd@syndicat-vezere-dordogne.fr

« Se marier c'est comme sauter dans la rivière en plein hiver : une chose qu'on ne fait pas deux fois »

# La Programmation Régie

## Restauration de la morphologie des berges du plan d'eau communal de Thenon

Ce projet a vu le jour en 2022, dans le cadre d'encoches d'érosion menaçant les biens et les personnes.

Une première tranche « test » avait été réalisée en 2022 sur 15 mètres linéaires.



### *Principe global de l'aménagement :*

Il s'agit d'une réalisation mixte avec la mise en place d'un caisson végétal : fascine de saules. Ce caisson est comblé de calcaire et recouvert d'apport terreux. Le tout est maintenu par du bidim et de la fibre coco.



Cette année, 100 mètres linéaires ont été confortés, en continue de la zone test faite en 2022.

La prochaine tranche, et la dernière, concerne 90 mètres linéaires. Elle viendra achever ce projet de confortement de berges du plan d'eau.

Elle sera réalisée à l'automne 2024.

# Les Dossiers Techniques

## Pêches électriques de la fédération de pêche

Comme chaque année, la Fédération de Pêche de la Dordogne organise des pêches électriques sur le territoire du Syndicat.

Cette année, sept cours d'eau du territoire ont été suivis les 20 et 24 octobre.

Il s'agissait : du Vimont, du Fongive, du Coly, de la Beune, du Puymartin, du Thonac et du Cern.

Le Vimont, le Manaurie et le Puymartin ont été fait à notre demande, pour faire suite aux travaux effectués en régie.



Le Fongive, quant à lui, afin d'anticiper et d'avoir un état des lieux zéro des projets futurs.

## Comité de Pilotage sur l'étude d'Étiage du Schéma d'Aménagement Gestion de l'Eau

Le Comité de pilotage du SAGE s'est réuni le 06 Octobre pour la présentation de la première phase de l'état des lieux de la ressource et des usages par le bureau d'étude EAUCEA.

Les résultats sont exposés en fonction de l'ensemble des usages et prélèvements sur l'axe de la Vézère en Corrèze et en Dordogne.

Pour conclure les débats, Eaucea a demandé à l'ensemble des membres de la Commission Locale de l'Eau de préciser les scénarios d'usage qu'ils souhaiteraient voir intégrés dans les modélisations pour chacun des usages (Hydroélectricité, industrie, eau potable, irrigation, kayak, ...)

En seconde partie, Maître Marc, avocat, expose les différents droits et obligations en matière de gestion quantitative appliquée au soutien des débits de la Vézère.

Le prochain Comité de pilotage clôturera cette étude et aura lieu en début d'année 2024. Vraisemblablement le Mercredi 31 Janvier 2024.

# Les Informations Générales

## Conseil Syndical du 5 Octobre

Lors de ce conseil syndical, les thématiques techniques suivantes ont été abordées :

- Les travaux sur le plan d'eau de Thenon
- Le projet de Zones d'abreuvement du bassin versant du Thonac
- La renaturation du Vimont
- Le projet d'aménagement du bras de Biars

